



NOTE DE SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE SUR LES EMPLOIS IMPACTÉS PAR LA MUTATION NUMÉRIQUE EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

(octobre 2009)



Une étude en constante concertation

■ Une étude en concertation

- Menée de mars à octobre 2009
- Facilitée et validée, à chaque étape par le comité de pilotage qui s'est réuni quatre fois et dont la composition est rappelée dans le tableau ci-joint.
- Dans un climat de collaboration efficace et sereine
- Une étude réalisée par
 - Marie Bauer , Circé Consultants
 - Gilles Bensaïd , Circé Consultants
 - Annick Penso-Latouche, MCVA
- Sous la direction de M. Vincent Merle, Professeur Titulaire de la Chaire Travail, Emploi, Acquisitions Professionnelles au Conservatoire National des Arts et Métiers et Directeur de l'Institut MCVA

M. AUBERT Jack	FICAM
Mme BAUER	Circé
M. BENSÂÏD	Circé
M. BIGNAVET	AUDIENS
M. BLANCHOT	CNC
M. BLOIS	CGT
M. BRIFFAULT	CRIF
Mme COHEN	CRIF
M. COUTEUX	CFDT
Mme DRISCH	AFFA
M. FARES	CFTC
M. GRIVEL	CRIF
Mme LAPEYRE	DRTEFP
Mme LE SEAUX	DRTEFP
M. LUDHOR	AFDAS
M. MERLE	MCVA
M. MORTELETTE	CFDT
Mme PENSO-LATOUCHE	MCVA
M. PERRUCHOT	FICAM
M. QUATTRONE	CRIF
M. ROUAULT	CGT
M. TOUTLEMONDE	DRTEFP
Mme TROCNET	CPNEF
M. SZATAN	CR IDF
M. SZUCANI	CGT



Sommaire

- ■ 1. L'objet de l'étude.
- ■ 2. Les constats généraux.
- ■ 3. Les zooms sur les métiers.
- ■ 4. Les préconisations.



Chapitre 1

L'objet de l'étude

1. L'OBJET DE L'ÉTUDE.

- L'étude consiste à analyser les impacts sur les métiers des industries techniques du cinéma et de la vidéo d'une double mutation technique :
 - Passage du photochimique au numérique dans le secteur du cinéma
 - Dématérialisation dans les régies de diffusion et les laboratoires vidéo

- Les trois axes de la mission d'appui technique que nous avons menée sont les suivants :
 - Identifier les métiers impactés par les mutations technologiques au sein des laboratoires, du secteur de la vidéo et du sous titrage et du doublage
 - Analyser ces métiers en termes d'activités, de compétences et de conditions d'exercice et de rémunérations des personnes
 - Formuler des préconisations opérationnelles d'intervention faisant appel à différents acteurs.

Chapitre 2

Les constats généraux

2. LES CONSTATS GÉNÉRAUX

- Les évolutions sont inévitables et vont impacter plusieurs métiers :
 - Métiers du laboratoire impliqués dans la manipulation de la pellicule et qui sont très fortement menacés par le passage du photochimique au numérique
 - Métiers de la logistique avec des déploiements différents de la chaîne logistique selon que l'on se situe dans le cadre de l'utilisation de technologies photochimiques ou numériques
 - Métiers de l'étalonnage qui voient leur contenu changer même si le métier se maintient malgré le passage du photochimique au numérique
 - Métiers des effets visuels qui constituent souvent la porte d'entrée du numérique dans le secteur du cinéma
 - Métier du doublage et du sous-titrage qui sont également impactés par la numérisation transformant à la marge certains métiers (repéreurs, détecteurs, auteurs) et en menaçant d'autres (calligraphes, opérateurs sous titres, graveurs)
 - Métiers de la vidéo avec une dématérialisation des supports qui se traduit par une montée en puissance des travaux de transcodage dans certaines entreprises

2. LES CONSTATS GÉNÉRAUX

- Les freins aux mobilités professionnelles :
 - Un fort attachement des salariés au secteur du cinéma ce qui ne favorise pas les mobilités professionnelles de ces salariés vers d'autres secteurs professionnels bénéficiant d'une image moins attractive
 - Un fort attachement des salariés au secteur géographique d'implantation sachant que « *l'on travaille parfois dans certaines familles dans les industries techniques du cinéma depuis plusieurs générations* »
 - De forts clivages selon l'âge des salariés aussi bien au regard de la volonté que de la capacité à s'engager dans une mobilité vers un autre secteur (*« les plus âgés prendront peut-être leur retraite en se maintenant sur les activités traditionnelles, les plus jeunes n'auront pas trop de difficulté pour changer de secteur mais pour les autres, ce sera plus complexe »*)

2. LES CONSTATS GÉNÉRAUX

- En accord avec le comité de pilotage de l'étude, nous avons décidé de « zoomer » sur quelques métiers spécifiques :

Types de métiers	Métiers
Métiers du laboratoire	Développeurs, monteurs, tireurs, chimistes et mécaniciens
Métiers de la vidéo	Technicien d'exploitation vidéo régie et laboratoires vidéo
Métier du doublage	Détecteurs, calligraphes, adaptateurs

Chapitre 3

Les zooms sur les métiers

3. LES ZOOMS SUR LES MÉTIERS

- Les impacts des mutations sur les métiers du laboratoire.
 - L'équipement des salles de cinéma an matériel de projection numérique devrait entraîner une très forte diminution des effectifs mobilisés sur les métiers du cinéma. À l'issue de cette mutation, il ne devrait plus subsister qu'une simple activité de niche sur ces métiers liée à la restauration de films anciens, à l'édition de copies de films de prestige et à l'archivage de films.
 - Parmi les métiers que nous avons étudiés, ceux de développeurs, tireurs, monteurs sont particulièrement menacés par cette évolution technique. À des degrés divers, ces métiers sont similaires à ceux des industries de process relativement légères mais pour des raisons diverses les mobilités professionnelles ne seront pas évidentes (Cf. les freins aux mobilités professionnelles).
 - Parmi les métiers que nous avons étudiés, on peut considérer que les chimistes ou bien encore les mécaniciens auront plus de facilité à retrouver un emploi dans un autre secteur.

3. LES ZOOMS SUR LES MÉTIERS

- Les impacts des mutations sur les métiers de la vidéo.
 - Au sein des régies de diffusion, les évolutions en cours sont liées à la dématérialisation des supports. De plus en plus, les supports utilisés ne seront plus des cassettes vidéos mais des fichiers dématérialisés. Cela remet en cause l'activité des techniciens d'exploitation vidéo spécialisés sur la numérisation. Dans ces régies, de nouveaux métiers émergent liés à la TV Internet et également à la Video on Demand mais ils requièrent des compétences plus pointues en informatique. Dans certains cas, des évolutions professionnelles vers ces métiers des salariés en charge de la numérisation sont envisageables.
 - Au sein des laboratoires vidéo, les techniciens d'exploitation vidéo seront confrontés à une évolution d'un modèle de duplication de cassette à cassette à un modèle de duplication de cassette à fichier informatique. Il semble que les écarts de compétences ne soient pas dans ce cas absolument infranchissables.
 - Aussi bien dans les régies de diffusion que dans les laboratoires vidéo, des mobilités professionnelles internes sont envisageables pour des salariés disposant de pré-requis significatifs en informatique et notamment pour ceux déjà titulaires d'un BTS audiovisuel. Pour d'autres salariés, ces mobilités professionnelles ne sont, en revanche, pas envisageables.

3. LES ZOOMS SUR LES MÉTIERS

- Les impacts des mutations sur les métiers du doublage.
 - Les détecteurs et les adaptateurs seront faiblement impactés par la mutation en cours liée à la mise en place de logiciels de type Synchronos ou capella qui permettent de visualiser le film sur ordinateur. Leur métier devrait se maintenir et la mutation impliquera simplement pour eux de s'adapter à l'outil informatique ce qui ne semble pas insurmontable. Il y a toutefois une crainte d'une pression accrue pour que les auteurs fassent eux-mêmes leur propre détection, ce que ni les auteurs ni les détecteurs ne souhaitent réellement.
 - Les calligraphes sont beaucoup plus nettement menacés par la mise en place de ces nouveaux outils de type synchronos ou capella. Le travail de copie et de frappe du texte devrait disparaître puisque le logiciel permet une relecture directe propre à l'écran qui permet ainsi d'automatiser le lignage. Il est à noter que si le métier de calligraphe est assez peu qualifié, cela ne signifie pas que celles qui l'exercent ne sont pas qualifiées. Elles ont souvent choisi ce métier par défaut privilégiant une solution de travail à domicile.

Chapitre 4

Préconisations

4. LES PRÉCONISATIONS (LE RÔLE DES ACTEURS)

■ Au niveau individuel :

- Bilans de compétences avec des partenariats avec des organismes de bilan qui disposent d'une connaissance des métiers cibles et qui seraient également familiarisés avec les problématiques de la filière image.
- Validation des Acquis de l'Expérience permettant une « portabilité des compétences » acquises par des salariés non qualifiés ou peu qualifiés dans la branche vers d'autres branches.
- Actions de formations soit vers des métiers en évolution au sein de la branche (par ex. « techniques audiovisuelles et informatiques », « encodage / transcodage », « étalonnage numérique » etc.) soit vers des métiers dans d'autres branches (par ex. « opérateur technique en pharmacie industrielle », « cosmétique industrielle » etc.) en s'appuyant notamment sur des financements de l'AFDAS.
- Polyvalence qui constitue un atout significatif lorsque l'on se situe dans un contexte de mobilité subie ou choisie

4. LES PRÉCONISATIONS (LE RÔLE DES ACTEURS)

■ Au niveau de l'entreprise :

- Stratégie de gestion prévisionnelle des emplois et de compétences à la faveur des mouvements d'emploi et du développement de la polyvalence.
- Développement du tutorat au service du développement de la polyvalence et des évolutions professionnelles internes à l'entreprise.
- Formation interne comme levier d'accompagnement des évolutions professionnelles au sein de la branche.
- Entretiens professionnels intégrant les évolutions en cours : détection des potentiels pour les emplois émergents, information sur les métiers et les formations accessibles.
- Méthodes formalisées de détection des potentiels pour des évolutions vers des métiers émergents dans un contexte où l'environnement encore assez cloisonné.

4. LES PRÉCONISATIONS (LE RÔLE DES ACTEURS)

■ Au niveau régional :

- Plate-forme d'accompagnement des parcours au regard du contexte économique actuel et des enjeux de mobilité professionnelle spécifique à la filière image qui imposent de penser des parcours individualisés
- Mise en place d'une collaboration entre l'AFDAS et le Fongecif qui dispose de prestations permettant une approche interprofessionnelle tant sur le volet « conseil en mobilité professionnelle » que sur le volet « actions de formation »
- Mobilisation des outils d'accompagnement des mobilités professionnelles liées aux mutations économiques dans le cadre d'approches préventives ou curatives (convention tripartite Etat / Région / partenaires sociaux, éventuellement FISO)

4. LES PRÉCONISATIONS (LE RÔLE DES ACTEURS)

- Au niveau de la branche professionnelle :
 - Formaliser des relations avec d'autres branches professionnelles qui seraient susceptibles de proposer des emplois aux salariés de la filière image
 - Avoir recours aux actions de formation continue en s'appuyant sur l'AFDAS qui intervient à la fois au titre d'OPCA et d'OPACIF de la branche professionnelle
 - Mobiliser le plan de formation de branche au service de mobilités professionnelles éventuelles internes au secteur
 - Mettre en place des bourses à l'emploi au niveau de la branche ayant vocation à soutenir des mobilités internes au secteur ou à diffuser des offres d'emploi ciblées dans d'autres secteurs professionnels

4. LES PRÉCONISATIONS (LE RÔLE DES ACTEURS)

- Développer des coopérations avec Pôle Emploi dans le cadre des attributions de l'opérateur en matière d'accompagnement des transitions professionnelles des actifs qu'ils soient salariés ou demandeurs d'emploi.
- Mettre en place un conservatoire des savoirs en lien avec le maintien des activités de niche (restauration de films anciens, copies de prestige etc.)
- Faire vivre un observatoire des bonnes pratiques ressources humaines au sein de la filière image

4. PRÉCONISATIONS (LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES)

- Les transitions au sein du secteur professionnel :
 - Plusieurs précautions à prendre en compte : des contours des emplois émergents non stabilisés à ce jour, une offre de formation encore peu structurée au regard de ces nouveaux emplois, une faiblesse des effectifs de salariés mobilisés sur ces nouveaux emplois, une nécessité de pré-requis à ces mobilités professionnelles.
 - Des stratégies intéressantes de type « chaises musicales » ont été repérées dans les entreprises. Elles consistent à permettre au maximum de salariés de rester en poste en mettant en œuvre des mobilités internes à plusieurs détenteurs.
 - Dans le secteur des laboratoires de postproduction, quelques métiers émergents éventuellement accessibles ont été identifiés. A titre d'exemples, « assistant auprès de l'étalonneur numérique », « opérateur in and out », « opérateur vision, opérateur de restauration numérique ».

4. PRÉCONISATIONS (LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES)

- Dans les laboratoires vidéo ou dans les régies de diffusion, quelques métiers facilement accessibles ont été identifiés. A titre d'exemples, « opérateurs de contrôle qualité vidéo », « opérateurs en charge du scan », « opérateur de duplication de cassette à fichier ».
- D'autres métiers, aussi bien dans les laboratoires de postproduction que dans les régies de diffusion, impliquent une plus forte technicité et les mobilités professionnelles vers ces métiers s'annoncent plus difficiles.

4. PRÉCONISATIONS (LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES)

- Les transitions vers d'autres secteurs professionnels :
 - Figurent ci-dessous quelques exemples de secteurs professionnels d'accueil au regard des compétences mobilisées par les salariés du photochimique ou de la vidéo positionnés sur les métiers emblématiques que nous avons étudiés. Les pistes mentionnées ci-dessous n'épuisent pas le sujet des mobilités professionnelles en dehors du secteur. Ces pistes ont été formulées dans un contexte où la situation économique rend difficile la prospective sur des métiers cibles.
 - Des pistes de reconversion des tireurs, des développeurs et des monteurs dans les industries du médicament, les industries chimiques, les industries des cosmétiques et des parfums et plus généralement les industries de process. Des pistes de reconversion des calligraphes dans le secteur de l'édition. Des reclassements des chimistes et des mécaniciens moins problématiques que pour les autres métiers.